



Centre de recherche interdisciplinaire  
sur la violence familiale  
et la violence faite aux femmes

Auteure :  
Élizabeth Harper

Avec la collaboration de :  
Bouchra Taïbi  
Nicole Caron  
Véronique Leduc

# Regards sur l'intersectionnalité

Collection

ÉTUDES ET  
ANALYSES

44

# Regards sur l'intersectionnalité

---

**Auteure : Élisabeth Harper**

Avec la collaboration de :

**Bouchra Taïbi**

**Nicole Caron**

**Véronique Leduc**

Collection Études et Analyses

Numéro 44

Mai 2012



**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et  
Bibliothèque et Archives Canada**

Harper, Elizabeth, 1959-

Regards sur l'intersectionnalité

(Collection Études et analyses ; no 44)

Publ. en collab. avec: Relais-femmes.

ISBN 978-2-921768-92-4

1. Intersectionnalité. 2. Violence envers les femmes. 3. Violence entre conjoints. 4. Théorie féministe. I. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. II. Relais-femmes (Association). III. Titre. IV. Collection: Collection Études et analyses (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes) ; 44.

HQ1190.H37 2012

305.4201

C2012-942037-9

Les propos tenus dans ce document n'engagent que leurs auteurs-es et ne traduisent pas nécessairement le point de vue officiel du CRI-VIFF. Le CRI-VIFF n'est nullement responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des renseignements contenus dans le document.

## Regards sur l'intersectionnalité

---

**Chercheure responsable :**

Élizabeth Harper

**Avec la collaboration de :**

Bouchra Taïbi  
Nicole Caron  
Véronique Leduc

**Partenaire :**

Relais-Femmes

Cette publication est disponible  
sur le site Web du CRI-VIFF  
[www.criviff.qc.ca](http://www.criviff.qc.ca)



## Table des matières

---

<b>REGARDS SUR L'INTERSECTIONNALITE</b>	<b>1</b>
Mise en contexte	1
L'évolution de l'intersectionnalité	2
Les origines de l'Intersectionnalité	2
<b>LA PENSEE FEMINISTE AFRO-AMERICAINE</b>	<b>5</b>
Le domaine du pouvoir structurel	7
Le domaine du pouvoir disciplinaire	7
Le domaine du pouvoir hégémonique	8
Le domaine du pouvoir interpersonnel	8
<b>LES PERSPECTIVES SOCIO-CONSTRUCTIONNISTES</b>	<b>9</b>
<b>L'INTERSECTIONNALITE ET SON PLURALISME : CONSTRUIRE UN CADRE D'ANALYSE</b>	<b>11</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>15</b>





## Regards sur l'intersectionnalité

### Mise en contexte

Depuis quelques années, au Québec comme ailleurs, de plus en plus de chercheuses et d'intervenantes utilisent un cadre théorique basé sur l'intersectionnalité afin d'examiner et de comprendre la violence vécue par les femmes en contexte conjugal (Oxman-Martinez, Krane, Corbin et Loïselle-Léonard, 2002; Corbeil et Marchand, 2006 ; 2010). Cette situation s'explique principalement par le fait que les modèles théoriques traditionnels utilisés pour faire sens de la violence conjugale (le féminisme, les rôles sociaux, l'apprentissage social, la théorie de l'attachement ou autres) proposent des visions et des explications tronquées et inexactes des expériences des femmes. Cela devient de plus en plus vrai dans le cas de certains groupes de femmes marginalisées comme les immigrantes, les autochtones ou les femmes en situation d'itinérance.

Qu'est-ce que l'intersectionnalité et en quoi ce modèle d'analyse peut-il être pertinent pour explorer la violence faite aux femmes dans un contexte conjugal? Tout d'abord, à la différence des théories traditionnelles employées pour appréhender ce phénomène, l'intersectionnalité peut être utilisée pour comprendre comment le genre interagit avec la race, l'ethnicité et la classe pour façonner les expériences des femmes face aux inégalités et à la violence. L'intersectionnalité permet donc de rendre visibles les réalités de certains groupes de femmes qui sont souvent marginalisées dans les recherches et les discours féministes (hooks, 1984; Davis, 2008). Deuxièmement, comme cadre analytique, elle permet de déconstruire le présupposé voulant que les femmes victimes de violence constituent un groupe homogène partageant des expériences et des besoins universels (Oxman-Martinez et coll., 2002); déconstruction<sup>1</sup> qui génère un espace permettant l'émergence de récits alternatifs qui, par leur différence, questionnent, contestent et modifient les narratifs dominants produits dans les milieux de recherche et dans les politiques sociales à propos de la violence faite aux femmes<sup>2</sup>. Finalement, l'intersectionnalité fournit des outils d'analyse permettant d'examiner l'impact des réponses sociales à la violence conjugale sur les femmes immigrantes et leur famille. Dans une optique intersectionnelle et contrairement aux théories traditionnelles, on peut examiner la manière dont les narratifs sociaux autour du genre, de l'ethnicité, de la race interagissent lors des dialogues entre les femmes immigrantes et les divers intervenants, qu'ils soient des services sociaux, du système judiciaire ou des services policiers. On peut alors déterminer en quoi ces échanges peuvent être une source de soutien et d'*empowerment* ou encore, à l'opposé, une occasion de stress et de victimisation secondaire pour les femmes et les membres de leur famille.

<sup>1</sup> Dans ce texte, l'emploi du terme «déconstruction» fait référence à une compréhension qui prend en compte les conditions et les éléments qui ont été privilégiés et ceux qui ont été laissés de côté dans le processus de l'émergence d'un langage pour décrire et expliquer les phénomènes de violences faites aux femmes.

<sup>2</sup> Dans cet écrit, les termes «narratifs dominants», et «narratifs sociaux» seront utilisés de façons interchangeable. Ils feront référence aux théories et histoires qui émergent en intervention, en recherche et dans le cadre des mouvements sociaux à propos des phénomènes sociaux.

## L'évolution de l'intersectionnalité

La notion d'intersectionnalité n'est pas si nouvelle. Une revue de littérature démontre que, tout comme la pensée féministe, l'intersectionnalité a évolué au fil du temps. On peut identifier trois phases dans son développement : 1) ses origines qui se situent au tournant du 20e siècle dans les travaux d'intellectuels américains d'origine africaine tels que Cooper (1892) et Du Bois (1903, 1920), 2) son évolution en une théorie intégrée développée par des féministes noires américaines comme hooks (1981, 1984, 1990), Crenshaw (1991, 1994) et Collins (1993) et enfin 3) une nouvelle formulation faite au début du 21e siècle par des féministes européennes comme Anthias (2002, 2005), Knudsen (2006), Prins (2006) et Yuval Davis (2006).

## Les origines de l'Intersectionnalité

*When further along [...] our train stops at a dilapidated station. I see two dingy little rooms with "FOR LADIES" swinging over one and "FOR COLORED PEOPLE" over the other. I wonder under which head I come. (Cooper, 1892: 96).<sup>3</sup>*

Ces mots sont ceux d'Anna Julia Cooper (1858-1964), une intellectuelle afro-américaine qui a écrit abondamment sur l'un des principaux défis qui caractérisent la vie des femmes noires américaines, celui de négocier et de réconcilier quotidiennement deux identités sociales différentes : celle d'être « femme » et celle d'être « afro-américaine » (Cooper, 1892). En 1892, Cooper publie *A Voice from the South*, l'un des premiers écrits féministes à propos de la position sociale des femmes afro-américaines pendant l'esclavage et les années suivant son abolition. Dans cet ouvrage, elle démontre que ces femmes ont été reléguées à une position sociale située en marge de celle des femmes blanches, mais aussi de celle des hommes noirs.

*The African American woman is confronted by both a woman question and a race problem and is yet an unknown or an unacknowledged factor in both. (Cooper, 1892: 134).<sup>4</sup>*

Plusieurs des écrits de Cooper (1892) mettent l'accent sur le mouvement des femmes au tournant du 19e siècle. Dans son essai intitulé *Women versus Indian*, Cooper propose une critique des discours qui dominent le mouvement des suffragettes et qui servent à exclure les femmes afro-américaines. Elle fait alors allusion à la manière dont ce mouvement a ignoré les intérêts politiques des femmes noires. En effet, les leaders Margaret Sanger et Anne Shaw condamnaient l'action du gouvernement américain ayant accordé le droit de vote aux hommes noirs et non pas aux femmes. Ces réflexions sont à la base de ce que Crenshaw (1991) appellera plus tard l'intersectionnalité politique.

Selon Cooper (1892), la position sociale qu'occupent les femmes afro-américaines n'est pas qu'un espace d'oppression; il s'agit également d'un espace de résistance. En effet, les connaissances

---

<sup>3</sup> *Un peu plus loin [...] notre train s'arrête à une station délabrée, je vois deux petites salles défraîchies avec un écriteau « POUR DAMES » sur l'une et « POUR PERSONNES DE COULEUR » sur l'autre. Je me demande quelle appellation me désigne (Notre traduction).*

<sup>4</sup> *La femme afro-américaine est confrontée à la question de la femme et au problème de race, de plus elle demeure un élément inconnu ou un facteur non reconnu dans les deux cas. (Notre traduction).*

acquises et développées à partir d'une position sociale située à l'intersection d'oppressions multiples ont permis à ces femmes de devenir de véritables leaders de leur communauté, créant des mouvements de lutte et de revendication.

*Only the black woman can say: "when and where I enter, the quiet, undisputed dignity of my womanhood, without violence and without suing or special patronage, then and there the whole Negro race enters with me". (Cooper, 1892: 31).<sup>5</sup>*

Cette citation sera reprise par W.E.B. Du Bois et par d'autres intellectuels dans les années qui suivront.

Dix ans après la publication du livre *A Voice From the South*, W.E.B Du Bois (1868-1963), militant de la cause afro-américaine et sociologue, approfondit certaines idées déjà abordées par Cooper (1892). Dans ses écrits, Du Bois décrit la race, la classe et la nation comme des hiérarchies sociales qui déterminent la position sociale des afro-américains et limitent l'accès au pouvoir et aux ressources (Collins, 2000b). Dans son livre *The Soul of Black Folk*, publié en 1903, il affirme qu'être Noir dans l'Amérique blanche, c'est être perçu et traité comme un problème plutôt que comme une personne. Plus tard, cette idée sera reprise à nouveau dans certains travaux sur l'intersectionnalité autour de la manière dont l'idéologie problématise certains groupes de la population, par exemple les femmes immigrantes et leurs communautés d'origine. Partant de cette idée, Du Bois introduit la notion de « double conscience » pour exprimer qu'être Afro-américain, c'est devoir affronter à la fois les oppressions raciales et économiques, tout en conjuguant deux identités :

*[...] a double consciousness unique to Negroes, whose social location forces them to look at oneself through the eyes of others, "one feels his twoness, - An American, a Negro: two souls, two thoughts, two unreconciled strivings, two warring ideals in one dark body. (Du Bois, 1903: 9).<sup>6</sup>*

Dans l'un de ses essais publiés en 1920, *The Damnation of Women*, Du Bois décrit l'esclavage comme un système social basé à la fois sur l'idéologie de la domination blanche et patriarcale. Allant dans le même sens que Cooper (1892), il affirme que les femmes afro-américaines ont dû afficher de grandes capacités de résistance et de résilience pour affronter des situations simultanées d'oppression raciale, sexiste et de classe pendant et après l'esclavage. Ainsi, elles sont devenues de véritables forces de changement social et des piliers de l'Amérique noire. Tout comme Cooper, Du Bois croit que leur rôle de mère et leur implication dans la communauté et dans les églises sont essentiels pour la lutte visant à améliorer le statut social des américains d'origine africaine (Du Bois, 1920).

Comme Cooper, il est préoccupé par le racisme qu'il observe dans le mouvement des suffragettes et par la négation des besoins et des droits des femmes par le mouvement politique noir. À l'instar

<sup>5</sup> *Seule une femme noire peut dire : partout où mes pas me mènent, la dignité tranquille et incontestable de ma féminité m'accompagne sans violence, sans recours à la justice et sans demande de privilège, à chacun de ces moments, à chacun de ces endroits, toute la race nègre marche avec moi (Notre traduction).*

<sup>6</sup> *[...] une double conscience unique aux Noirs qui, de par leur position sociale, sont obligés de se regarder à travers les yeux des autres, « on se sent deux, - un Américain, un Noir : deux âmes, deux pensées, deux luttes non réconciliées, deux idéaux en guerre dans un corps foncé (Notre traduction).*

de Cooper, Du Bois reste convaincu que les enjeux autour du genre et de la « race » doivent être traités de façon simultanée :

*The uplift to woman is, next to the problem of the color line and the peace movement, our greatest modern cause. When, now, two of these movements - women and color – combine in one, the combination has deep meaning (Du Bois, 1903: 965).<sup>7</sup>*

Certaines théoriciennes féministes identifient Cooper et Du Bois comme les pionniers de l'analyse intersectionnelle (Collins, 2000b; Hancock, 2005) puisqu'ils ont été les premiers à s'intéresser à la complexité des systèmes d'oppression et à identifier les dynamiques entre identité et structure sociale. Cooper et Du Bois ont été souvent cités dans les écrits caractérisant la deuxième phase de théorisation de l'intersectionnalité.

---

<sup>7</sup> *La promotion et la reconnaissance de la femme (sic.) sont, avec le problème de la couleur et le mouvement pour la paix, notre plus grande cause moderne. Quand deux de ces mouvements – femmes et couleur – se combinent en un seul, cette combinaison a une profonde signification.* (Notre traduction)

## La pensée féministe afro-américaine

La pensée intersectionnelle, telle qu'on la connaît aujourd'hui, trouve ses racines dans les critiques de féministes noires-américaines à l'endroit du féminisme blanc. Pendant les années 1970 jusqu'au milieu des années 1990, des auteures comme bell hooks (1981, 1984, 1990), Kimberley Crenshaw (1991 ; 1994) et Patricia Hill Collins (1993) remettent en question le féminisme américain de la deuxième vague qui minimise la racisation des femmes afro-américaines en ne tenant pas compte des conséquences de l'esclavage et du colonialisme notamment. Pour ces féministes, le discours du mouvement des femmes s'est forgé à partir du vécu des femmes blanches et leur programme politique ne sert que leurs propres intérêts.

Appuyant les propos de Cooper, bell hooks<sup>8</sup> (1981) met en lumière la façon dont les mouvements de lutte pour les droits des femmes et des personnes afro-américaines ont ignoré la réalité des femmes noires américaines pendant la période de l'esclavage et même après, jusqu'aux années 1980. Dans ses écrits ultérieurs, elle traite des oppressions simultanées de race, de sexe et de classe que subissent les femmes noires américaines, ce qui l'amène à remettre en question le discours féministe à propos de la violence faite aux femmes et notamment l'idée que cette violence relève du patriarcat. Plus particulièrement, elle affirme que toutes les formes de violence entre « *ceux qui dominent et ceux qui sont dominés sont interreliées* » (hooks, 1984: 9, notre traduction).

De plus, hooks (1984) introduit le concept du « cycle de la violence » : une séquence de violence structurelle et familiale qui commence par les abus et la discrimination dans la sphère publique, en particulier au travail. Ce faisant, les hommes tendent à décharger leur colère à la maison où, contrairement au travail, ils craignent peu les représailles. Ce cycle se répercute également sur les femmes, puisqu'elles subissent elles aussi des abus similaires dans la sphère publique, en plus d'être sujettes à du harcèlement sexuel. En conséquence, elles peuvent être réticentes à mettre fin à une relation abusive par crainte qu'une telle décision entraîne inévitablement la pauvreté, l'isolement, la perte du soutien affectif et du confort que leur procure la famille au regard des abus et de la discrimination qu'elles subissent dans la sphère publique (hooks, 1984, 1990). Remettant ainsi en question le discours féministe de l'époque à propos de la famille et de la violence faite aux femmes, hooks (1994) affirme qu'il importe de saisir l'impact du capitalisme et du racisme sur la vie des membres des communautés noires. Ainsi, les efforts pour mettre fin à la violence faite aux femmes doivent s'inscrire dans un mouvement de lutte visant l'élimination de toutes les formes de violence.

Kimberly Crenshaw a été la première auteure à utiliser le terme « intersectionnalité » pour décrire « les différentes manières dont la race et le genre interagissent dans la construction des aspects structurels, politiques et représentationnels de la violence envers les femmes » (Crenshaw, 1991: 1241, notre traduction). Plus spécifiquement, Crenshaw définit l'intersectionnalité comme :

*[...] a conceptualization [...] that attempts to capture both the structural and dynamic consequences of the interaction between two or more axis of subordination. It specifically addresses the manner in which racism, patriarchy, class oppression and other discriminatory systems create background inequalities that structure the relative positions of women, ethnicities, classes and the like. Moreover, it addresses the way that specific acts and policies create burdens that flow along these axes constituting the dynamic or active aspects of disempowerment (Crenshaw, 2000: 8).<sup>9</sup>*

<sup>8</sup> bell hooks est le pseudonyme adopté par l'auteure, alors que son vrai nom est Gloria Jean Watkins.

<sup>9</sup> [...] une conceptualisation [...] qui tente de mettre en évidence tant les conséquences structurelles que

Dans ses écrits, Crenshaw distingue deux formes d'intersectionnalité : structurelle et politique. L'intersectionnalité structurelle renvoie à « *la manière dont la localisation des femmes de couleur à l'intersection de la race et du genre rend [leur] expérience réelle de la violence conjugale, du viol et des mesures pour y remédier, qualitativement différente de celle des femmes blanches* » (Crenshaw, 2005 : 54). Ici, elle fait référence à la façon dont les différentes formes de domination et de discrimination sont reliées au genre quand par exemple, les femmes noires cherchent un emploi ou un logement. L'intersectionnalité structurelle renvoie également aux obstacles structurels qui découragent les femmes à dénoncer la violence ou à s'extraire d'une relation violente, tels que les politiques d'immigration, la dépendance économique, les enjeux d'acculturation et les barrières linguistiques. Ce concept attire l'attention sur la façon dont les services spécialisés en violence conjugale peuvent marginaliser les femmes à travers des politiques et des pratiques d'empowerment qui ne tiennent pas compte de la façon dont les autres systèmes de domination ont un impact sur leur vie<sup>10</sup> Crenshaw (1991) utilise l'expression « chaîne de violence » pour souligner de manière similaire à bell hooks (1984) les liens qui existent entre le racisme dans la sphère publique et la violence vécue par les femmes dans la sphère privée.

Le terme d'intersectionnalité politique renvoie « notamment [à] la marginalisation de la question de la violence contre les femmes de couleur induite par les politiques féministes et antiracistes » (Crenshaw, 2005 : 51). Selon Crenshaw, les femmes de couleur ont des difficultés à articuler leurs besoins et à définir leur identité parce que les mouvements féministes et antiracistes ont des programmes politiques différents et souvent contradictoires, particulièrement en ce qui concerne la question de la violence conjugale. Elle amène l'exemple d'une situation qu'elle a observée dans une ville américaine à propos des différences à peu près irréconciliables entre les positions de militantes féministes et celles de militants et de militantes provenant des communautés discriminées. D'un côté, les militantes féministes craignent que des statistiques rapportant un plus haut niveau de violence au sein des minorités soient utilisées par les adversaires « pour présenter la violence conjugale comme un problème spécifique aux minorités et ne méritant donc pas qu'on s'y attaque résolument » (Crenshaw, 2005 : 62). D'un autre côté, les représentants des communautés craignent que des statistiques sur la violence conjugale « viennent renforcer les stéréotypes servant à justifier la répression policière et les pratiques discriminatoires en général » (Crenshaw, 2005: 63). Pour Crenshaw, il s'agit d'un « political gag order », c'est-à-dire une stratégie qui consiste à « effacer » (Crenshaw, 1994: 113) les informations relatives aux expériences des femmes de couleur. L'exemple qu'amène Crenshaw illustre bien ce qui arrive lorsque les stratégies politiques des mouvements féministes et antiracistes ne prennent pas en compte la manière dont les hiérarchies de la race et du genre agissent simultanément : les femmes, victimes de violence conjugale appartenant à un groupe minoritaire sont marginalisées. Par le fait même, elles se trouvent reléguées à la position d'« Autre » (Crenshaw, 1991).

Pour Patricia Hills Collins (2000a), l'intersectionnalité se définit comme:

---

*dynamiques de l'interaction entre deux ou plusieurs axes de subordination. Elle s'intéresse spécifiquement à la manière dont le racisme, le patriarcat, l'oppression de classe et autres systèmes de discrimination créent des inégalités de fond qui structurent les positions relatives des femmes, ethnicités, classes et autres. De plus, elle s'intéresse à la façon dont les actions et les politiques peuvent créer de nouvelles sources de difficulté et d'oppression qui circulent le long de ces axes constituant les aspects dynamiques et actifs de disempowerment* (Notre traduction).

<sup>10</sup> Ici, elle fait référence aux politiques qui obligent les femmes à téléphoner aux maisons d'hébergement elles-mêmes pour démontrer leur capacité de parler anglais et celles qui interdisent aux enfants de faire de la traduction pour leur mère lors d'une entrevue d'accueil.

*[...] an analysis claiming that systems of race, social class, gender, ethnicity, sexuality, nation and age form mutually constructing features of social organization which shape a Black woman's experiences and, in turn, are shaped by Black women (Collins, 2000a: 299).<sup>11</sup>*

Dans sa théorisation sur l'intersectionnalité, Collins va plus loin que Cooper (1892), Du Bois (1903, 1920), hooks (1981, 1984) et Crenshaw (1991, 1994) en examinant comment le pouvoir est organisé dans la société. Elle propose le concept de « matrice de domination » qu'elle définit comme « l'organisation générale des relations de pouvoir hiérarchique dans une société » (Collins, 2000a: 299, notre traduction). Chaque matrice représente une disposition particulière de systèmes d'oppression – tels que la race, la classe, le genre et l'ethnicité – qui interagissent et opèrent dans quatre domaines de pouvoir : structurel, disciplinaire, hégémonique et interpersonnel. Ces domaines de pouvoir n'agissent pas de manière indépendante, ils sont interreliés.

### **Le domaine du pouvoir structurel**

Le domaine du pouvoir *structurel* fait référence à la manière dont « *les institutions sont organisées pour reproduire, au fil du temps, la subordination des femmes* » (Collins, 2000a ; 277, notre traduction). Collins réfère ici à la manière dont les systèmes et les institutions travaillent ensemble, de par leurs procédures et politiques, pour maintenir l'inégalité et exclure les populations marginalisées. Par exemple, certains groupes de femmes n'ont pas accès aux meilleurs emplois ou formations, aux logements adéquats et aux autres ressources et ce, malgré les nombreuses politiques sociales qui visent à réduire la discrimination. Au Québec, le taux de chômage des femmes immigrantes est plus élevé que celui des femmes non immigrantes et ce, malgré leur niveau de scolarité qui est supérieur (Bouchard & Taylor, 2008). Comme le souligne Collins, malgré le discours moderne sur le droit à l'égalité de traitement, les différences qui existent entre l'ensemble de la population et les groupes racisés concernant l'emploi, l'éducation, le logement et les revenus sont souvent « *attribuées aux individus eux-mêmes et à des caractéristiques de leur culture plutôt qu'à des pratiques discriminatoires* » (Collins, 2000a: 276, notre traduction). Pour Collins, il s'agit d'une forme « *camouflée de racisme et de sexisme* » (Collins, 2000a : 279, notre traduction).

### **Le domaine du pouvoir disciplinaire**

« *Le domaine du pouvoir disciplinaire gère les relations de pouvoir* » (Collins, 2000a: 280, notre traduction). Collins réfère ici à la façon dont les relations de pouvoir sont gérées à travers la structure et le fonctionnement des organisations et institutions. Dans les organisations, les pratiques s'appuient sur des hiérarchies bureaucratiques et des techniques de surveillance pour discipliner et contrôler le personnel et la clientèle. Selon Collins (2000a), ces pratiques reproduisent et renforcent les intersections d'oppression tout en masquant leurs effets. Prenons l'exemple des femmes parrainées: lorsqu'elles décident de quitter leur conjoint et qu'elles ont besoin d'avoir recours à

<sup>11</sup> [...] *une analyse qui postule qu'à travers leurs interactions, les systèmes de race, de classe sociale, de genre, d'ethnicité, de sexualité, de nationalité et d'âge deviennent des caractéristiques de l'organisation sociale qui façonnent les expériences des femmes noires et que cette organisation sociale est, à son tour, façonnée par les femmes noires* (Collins, 2000a, p.299, notre traduction).

l'aide sociale, elles doivent fournir une preuve de leur victimisation, les obligeant à faire affaire avec d'autres organismes et institutions comme les CLSC ou les services de la police.

### **Le domaine du pouvoir hégémonique**

Le domaine du pouvoir hégémonique justifie l'oppression. Ce domaine constitue « [...] une forme ou un mode d'organisation sociale qui utilise des idées et idéologies pour contenir et dépolitiser l'opposition et le mécontentement des groupes opprimés » (Collins, 2000a: 299, notre traduction). Le domaine du pouvoir hégémonique vise à justifier les pratiques des domaines de pouvoir structurel (politique) et disciplinaire (organisationnel). Collins suggère que pour « maintenir leur pouvoir, les groupes dominants doivent entretenir un sens commun, une logique de « bon sens » ou une idéologie qui vient légitimer leur droit de régner » (Collins, 2000a: 284, notre traduction). L'idéologie est produite et diffusée par le milieu scolaire, dans l'enseignement religieux et via les médias (Collins, 2000a). Le travail social (Karsz, 2004) et certaines pratiques d'intervention, que ce soit en milieu institutionnel ou communautaire, peuvent également être des vecteurs de l'idéologie (Thompson, 1984), tout comme les discours et débats autour des questions liées à l'immigration. Pour fonctionner, le domaine hégémonique cherche à obtenir l'appui de groupes subordonnés, en essayant entre autres d'intégrer des groupes marginalisés au sein des diverses instances décisionnelles et politiques de la société. Citons, par exemple, les critères d'attribution de fonds publics qui obligent les organismes et établissements à recruter des représentantes des communautés ethnoculturelles pour siéger à leur conseil d'administration (Crenshaw, 1991). Comme le souligne Collins : « Le domaine de pouvoir hégémonique repose sur sa capacité à former une conscience individuelle en manipulant idées, symboles et idéologies » (Collins, 2000a: 285, notre traduction).

### **Le domaine du pouvoir interpersonnel**

Le domaine du pouvoir interpersonnel « *fonctionne à travers la manière dont les personnes agissent les unes envers les autres* » (Collins, 2000a: 287, notre traduction). Collins réfère ici aux pratiques discriminatoires de même qu'aux actions et attitudes traversant les relations interpersonnelles qui contribuent à la subordination de l'autre ou qui modifient, contestent ou résistent aux rapports d'inégalité. Ici, on peut penser aux violences qui sont faites aux femmes dans la sphère privée ou publique, aux réactions des autres membres de la famille et des voisins, et même aux stratégies de résistance que les femmes utilisent pour composer avec cette violence.



## Les perspectives socio-constructionnistes

Bien que l'intersectionnalité soit largement associée au féminisme afro-américain, des féministes européennes ont également contribué à son développement en proposant une nouvelle perspective (Anthias, 2002, 2005; Knudsen, 2006; Prins, 2006; Yuval-Davis, 2006). Tandis que le modèle américain propose une vision structurelle de l'intersectionnalité pour examiner comment le genre est influencé par la race et la classe et son impact dans la vie quotidienne des femmes marginalisées, des féministes provenant d'Europe proposent un cadre basé sur le constructionnisme, une vision de l'intersectionnalité qui met l'accent sur les processus de production et de reproduction des catégories d'identité (de race, de classe, de genre, etc.) et des relations de pouvoir et d'inégalités qui en découlent (Anthias, 2005). Ainsi, cette perspective semble permettre d'explorer davantage la complexité des rapports sociaux ainsi que le pouvoir d'agir des personnes.

Knudsen, une des auteures qui s'inspirent de cette vision, définit l'intersectionnalité comme « une théorie qui peut être utilisée pour analyser la production du pouvoir et les processus entre le genre, la race et l'ethnicité, etc., ainsi que les hiérarchies culturelles et sociales qui existent à l'intérieur de différents discours et institutions » (Knudsen, 2006: 62, notre traduction). Conceptualisée de cette façon, l'intersectionnalité ne se limite pas à identifier les effets de l'oppression comme, par exemple, la manière dont l'accumulation des catégories socioculturelles (de genre, de race et d'ethnicité) imposée par un ensemble de systèmes d'oppression rend la situation des femmes immigrantes plus difficile que celle des femmes non immigrantes (Knudsen, 2006). Comme le souligne Knudsen, les identités et les expériences d'inégalité ne sont pas conçues comme étant déterminées uniquement par « des systèmes anonymes de "quelque chose" en dehors dans la société ou dans la nation » (Knudsen, 2006 : 65). Par voie de conséquence, l'intersectionnalité socio-constructionniste s'intéresse surtout aux processus par lesquels certains groupes de personnes se retrouvent marginalisés et considérés comme problématiques (Knudsen, 2006). Alors, en matière de violence conjugale, les questions soulevées peuvent être les suivantes : quels sont les processus sociaux qui font en sorte que les femmes immigrantes peuvent se retrouver en contexte de vulnérabilité face à la violence ? Quels sont les discours véhiculés par les politiques sociales en matière de violence conjugale et au sujet des femmes immigrantes et de la violence et comment ont-ils émergé ? Comment les femmes arrivent-elles à négocier leurs identités lorsqu'elles interagissent avec différents intervenants ou d'autres individus comme les avocats, les propriétaires de logements ou les employeurs actuels ou potentiels ? Quels sont les effets de ces rencontres ?

Dans ses travaux de recherche portant sur les récits de vie, Prins (2006), comme Knudsen, insiste sur le fait que l'approche socio-constructionniste de l'intersectionnalité offre de meilleurs outils pour appréhender l'impact des inégalités sur la vie des femmes. Elle formule des critiques à l'égard de la perspective américaine de l'intersectionnalité proposée, une approche qu'elle décrit comme « systémique » : celle-ci « conceptualise le genre, la race et l'ethnicité comme des systèmes de domination, d'oppression et marginalisation qui déterminent et structurent des identités » (Prins, 2006 : 279). Pour Prins, ce postulat est problématique sur trois plans. D'abord, en prétendant que le racisme, la classe et le sexisme déterminent les catégories de race, de classe et de genre, le pouvoir est donc conceptualisé comme étant uniquement négatif, oppressif et unidirectionnel. Cela veut dire que la race est toujours associée au racisme, qu'être une personne de couleur blanche signifie être privilégié tandis qu'être une personne noire signifie être opprimé. Or, il existe d'autres formes de racisme qui peuvent être occultées ou peu abordées (Prins, 2006). Par exemple, le racisme que peuvent subir les minorités blanches en raison de leur appartenance ethnique ou nationale et de leur confession religieuse.

Une autre critique émise concerne la capacité d'agir des personnes. Avec l'approche systémique, les expériences et les identités des personnes sont considérées comme étant façonnées par la position sociale qu'elles occupent, position essentiellement déterminée par les structures sociales (Prins, 2006). Or, l'approche constructionniste suggère que les personnes ne subissent pas passivement les systèmes de domination et n'acceptent pas nécessairement les identités qui leur sont imposées. En effet, elles sont perçues comme des acteurs dans la construction de leur identité. Des acteurs qui, dans leur vie quotidienne, mettent en œuvre des stratégies pour résister à l'oppression et à la marginalisation (Prins, 2006).

Finalement, Prins (2006) souligne que dans les approches d'intersectionnalité de nature systémique, les identités sociales sont essentiellement comprises comme une forme d'étiquetage, ce qui laisse peu de place aux récits des individus. On peut penser qu'il en va de même dans le domaine de la violence conjugale. Or, une distinction doit être faite entre deux questions : que sommes-nous et qui sommes-nous (Prins, 2006). Par exemple, dans l'approche systémique, une femme qui vit de la violence se voit affublée d'une identité de « victime du patriarcat » ; ainsi elle se voit attribuer une étiquette de « victime » ou encore de « sujet opprimé », alors qu'en fait son identité s'est construite à travers les récits qu'elle raconte d'elle-même. Dans cette logique, il est possible qu'elle se perçoive comme une « victime du patriarcat », mais elle peut aussi rejeter cette étiquette et revendiquer son identité de mère, de travailleuse, d'épouse et de survivante. La façon dont les femmes parlent d'elles-mêmes est souvent complexe, voire même contradictoire.

Le concept du récit est donc très important dans l'approche socio-constructionniste de l'intersectionnalité. Que ce soit en recherche ou en intervention, pour mieux comprendre le contexte de vie des femmes, incluant les situations et les expériences d'inégalités auxquelles elles font face, il importe de s'attarder à ce qu'elles racontent et, d'une manière plus importante, à ce qu'elles disent à propos de ce qui se passe, au quotidien, entre elles et d'autres personnes. Comme le souligne Yuval-Davis (2006), les inégalités et les rapports de pouvoir sont créés et maintenus à travers l'adoption de politiques sociales et dans les espaces où ces politiques sont appliquées. Pour une femme victime de violence conjugale, ces espaces peuvent être un établissement de santé et de services sociaux, une instance judiciaire, un poste de police, un organisme communautaire, etc. De plus, à travers les interactions qu'a une femme dans sa vie quotidienne, que ce soit à la maison, au travail, à l'école, au marché ou au restaurant, les relations de pouvoir prennent forme, sont mises en scène, entretenues et dissoutes. Enfin, comme le souligne Yuval Davis, les relations de pouvoir existent aussi dans la manière dont une femme « *vit l'expérience subjective du quotidien, qu'il s'agisse d'une expérience d'inclusion ou d'exclusion, de discrimination, de désavantage ou d'identités spécifiques* » (Yuval-Davis, 2006: 198, notre traduction) et dans la manière dont elle parle d'elle-même et des autres.

## L'intersectionnalité et son pluralisme: construire un cadre d'analyse

Dans les pages précédentes, il a été question de l'évolution de l'intersectionnalité. Tel que mentionné, on peut situer son origine au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, dans les écrits de Cooper (1892) et Du Bois (1903, 1920). Ces écrits ont porté sur un des principaux défis caractérisant la vie des personnes noires américaines, celui de composer avec des hiérarchies sociales et des identités multiples. Ainsi, ces écrits semblent être les précurseurs des deux visions de l'intersectionnalité qui seront articulées plus tard par d'autres auteures qui ont réfléchi à ces questions.

Au début des années 1990, le terme « intersectionnalité » est proposé et théorisé pour cerner en quoi l'identité des femmes, leur position sociale et leurs expériences d'inégalité et de violence sont structurées par de multiples systèmes de domination. Dans cette vision de l'intersectionnalité, qui s'insère plutôt dans une perspective structuraliste, des concepts tels que le « cycle de la violence » (hooks, 1984) et la « chaîne de violence » (Crenshaw, 1991, 1994, 2005) sont introduits pour articuler les expériences d'oppression vécues dans la sphère publique aux violences faites aux femmes dans la sphère privée. De plus, la « matrice des oppressions » et ses quatre domaines de pouvoir (Collins, 1993, 2000a) traitent de la manière dont les pouvoirs fonctionnent pour maintenir certains groupes dans des positions de marginalité.

Entre-temps, et de l'autre côté de l'Atlantique, des féministes européennes (Anthias, 2002, 2005; Knudsen, 2006; Prins, 2006; Yuval-Davis, 2006) s'appuient sur un paradigme socio-constructionniste pour proposer une nouvelle conception de l'intersectionnalité. Dans cette seconde interprétation, les individus ne sont pas uniquement envisagés comme étant opprimés par les structures sociales; les hiérarchies sociales sont plutôt abordées comme la concrétisation de discours, de pratiques et de processus qui prennent forme au cours des interactions humaines, que ce soit au sein des institutions, de la communauté ou encore de la famille.

Cet examen d'un ensemble de textes concernant l'intersectionnalité permet de prendre acte de l'existence d'un certain nombre de visions de celle-ci. Dans certains écrits, les différentes interprétations de l'intersectionnalité sont présentées comme autant de possibilités. Diverses auteures catégorisent les théories de différentes manières en favorisant certaines et en en problématisant d'autres.

Le contexte historique et social dans lequel a émergé l'intersectionnalité nous permet de mieux comprendre ses origines, son évolution et les débats que l'entourent. Durant les années 1980 et 1990, pour que les expériences d'inégalité vécues par les femmes et les communautés ethnicisées/racisées fassent l'objet d'une attention particulière, il était stratégiquement nécessaire de construire des catégories politiques. Cette stratégie a permis de promouvoir et de supporter les mouvements sociaux qui visaient à éliminer le sexisme et le racisme, notamment en démontrant à qui profitaient les inégalités et qui en étaient les victimes (Anthias; 2002). Cependant, elle a entraîné une situation où le mouvement des femmes et celui d'autres groupes d'intérêts se sont retrouvés à avoir des programmes politiques antagonistes : le fait de militer en faveur d'un groupe avait pour effet d'effacer les intérêts politiques et les besoins d'autres groupes. Par exemple, pour certains, la question du sexisme devait avoir préséance sur la lutte contre le racisme et vice-versa. Mais, tel que mentionné plus tôt, une des critiques formulées à l'endroit de cette vision de l'intersectionnalité concerne sa perspective déterministe, à savoir que l'identité et la vie des individus sont déterminées par des systèmes de domination.

D'après Yuval Davis, « ce qui est au cœur de ce débat est la convergence ou la séparation de différents niveaux analytiques dans lesquels se situe l'intersectionnalité » (Yuval Davis, 2006: 195, notre traduction). Selon Anthias (2005), qui partage ce point de vue, un des plus grands défis entourant l'utilisation de l'intersectionnalité consiste à :

*[...] disentangle the notions of social position (concrete position vis à vis a range of social resources such as economic, cultural and political) and social positioning (how we articulate, understands and interact with these positions, eg. contesting, challenging, defining). (Anthias, 2005: 33).<sup>12</sup>*

D'après Anthias (2005), la position sociale est liée aux divisions sociales qui découlent des catégories de race, de classe, de genre et d'ethnicité. Ces divisions émergent et sont maintenues à travers des processus sociaux comme la construction de narratifs sociaux s'appuyant sur le sens commun, ainsi que la création des catégories légales associées aux contextes sociaux, politiques et historiques spécifiques. Les narratifs tendent à homogénéiser les membres de chacun des groupes. Aux membres de ces catégories sont attribuées des caractéristiques spécifiques (Anthias, 2005). À leur tour, ces attributs collectifs forment des frontières symboliques pour différencier le « Nous » et « l'Autre », ce qui définit en même temps qui est inclus et qui est exclu du groupe (Anthias, 2005; Yuval-Davis, 2006). Ici, on peut penser à la distinction classique que l'on fait entre les femmes immigrantes ou issues de l'immigration et les femmes de l'ensemble de la population.

Entre et à l'intérieur de chacun des groupes, il existe des hiérarchies distinctes (Anthias, 2005). Des pratiques spécifiques d'inégalité placent et renforcent la position sociale des individus à travers ces axes, ce qui fait émerger des inégalités d'accès aux différentes ressources qu'elles soient économiques, politiques ou culturelles (Anthias, 2005). Par exemple, certaines pratiques associées à la production des narratifs à propos de certains groupes sociaux, leur mise en place par l'application des politiques gouvernementales et organisationnelles et les dynamiques qui se produisent en conséquence entre de vraies personnes dans des lieux concrets positionnent des groupes et des individus dans des hiérarchies sociales (Anthias, 2002, 2005 ; Yuval Davis, 2006). Dans le domaine de la violence conjugale par exemple, la présence des narratifs institutionnels<sup>13</sup> et organisationnels<sup>14</sup> à propos de cette violence et l'exclusion des autres récits, bien que de façon involontaire, peut avoir pour effet de marginaliser et de problématiser les expériences et les besoins des femmes immigrantes ainsi que ceux d'autres groupes de femmes dont les histoires ne correspondent pas aux narratifs dominants. Il va sans dire que les réponses sociales à la violence reposent sur un certain nombre de narratifs. Ils sont reproduits, contestés, renégociés ou transformés lors des conversations entre les femmes et les intervenantes. La solution n'est pas d'écarter ces narratifs, mais plutôt de comprendre les enjeux autour de leur émergence, de

---

<sup>12</sup> *[...] démêler les notions de position sociale (position concrète vis-à-vis d'un ensemble de ressources sociales, économiques, culturelles et politiques) et de positionnement social (comment articuler, comprendre et interagir avec ces positions, par exemple en les contestant, les défiant, les définissant). (Notre traduction).*

<sup>13</sup> À l'intérieur de ce texte et en s'inspirant des travaux de Loseke (2007), les narratifs institutionnels font référence aux récits qui entrent en ligne de compte dans l'élaboration de lois et de politiques sociales et qui, produisant des catégories de personnes, ont donc des conséquences directes sur elles. Les narratifs institutionnels les plus fréquents sont ceux qui font référence aux normes sociales.

<sup>14</sup> Toujours selon Loseke (2007), les narratifs organisationnels sont ceux qui émergent de différentes organisations, groupes, programmes ou services qui viennent en aide à des personnes. Devenant en quelque sorte un cadre d'interprétation de l'expérience des personnes, ils seront influencés par les narratifs institutionnels par le biais des politiques sociales et des programmes qui en découlent.

déconstruire les catégories qui y sont produites et de créer des espaces pour en faire émerger d'autres histoires, de les prendre en compte et d'agir en conséquence.

Les individus n'appartiennent pas à des groupes fixes et permanents (ethnie, genre et classe), ce qui nous amène à faire le lien avec la notion de positionnement social, à savoir les processus complexes par lesquels les personnes participent à la construction de leur identité et de leur position sociale. Comme le souligne Anthias (2005), les frontières ne sont pas uniquement imposées, un individu peut les rejeter, les déconstruire, les transformer, etc. Ces processus concernent les histoires racontées, leur identification avec des mouvements sociaux et les ressources auxquelles les personnes ont accès (Anthias, 2005).

Dans le cas d'une femme immigrante par exemple, les processus de positionnement social se reflètent dans les histoires vécues et racontées à propos d'elle-même et des autres et dans la manière dont elle négocie son identité en fonction des contextes et des personnes qu'elle rencontre : propriétaire, employeur, agent du gouvernement, intervenante en maison d'hébergement, employeur, etc. Le positionnement social prend en considération également l'implication de la femme au sein de sa communauté (celle à laquelle elle se sent appartenir) et son engagement dans des projets politiques (groupe de femmes, association ethnique ou religieuse, syndicat, etc.). Les actions de positionnement social renvoient aussi à la manière dont une femme utilise les ressources auxquelles elle a accès comme le langage, et son réseau de soutien social soit d'ici ou d'ailleurs, et à la manière dont elle s'organise lorsqu'elle n'y a pas accès ou seulement limitée (Anthias 2005). On peut également ajouter comme ressources possibles des narratifs dominants qui circulent dans la société à propos de la violence conjugale et ceux qui sont de nature alternative, qui sont souvent moins entendus.

En conclusion, ces constats m'amènent à postuler que la construction d'un cadre théorique basé sur l'intersectionnalité doit prendre en compte ce que Anthias (2008) nomme la « positionnalité »: l'interaction, la position sociale et le positionnement social. Avec cette perspective, pour explorer les expériences des femmes immigrantes à propos de la violence conjugale, je crois que l'intersectionnalité devient un cadre théorique et méthodologique pouvant être utilisé tant en recherche, en intervention qu'en action sociale pour cerner comment les dynamiques entre la position sociale construite et les pratiques de positionnement social influencent leur vécu.

Construite de cette façon, l'intersectionnalité permet l'émergence de différentes compréhensions des dynamiques se produisant dans les lieux où les narratifs dominants à propos de la race, du statut d'immigration, de l'ethnicité, de la religion et de la violence conjugale sont appliqués, renforcés, mis en question, contestés et transformés. Cela ne peut se faire qu'à partir des récits individuels des femmes immigrantes : les histoires racontées à propos d'elles-mêmes et des autres, de leur contexte de vie, de leurs expériences de violence, des stratégies qu'elles utilisent ou n'utilisent pas pour assurer leur sécurité et finalement des récits à propos des interactions entre elles et d'autres individus (conjoint, enfants, membres de leur famille ici et ailleurs, voisins, collègues de travail, intervenants, employeurs, propriétaires des logements) dans des contextes concrets (maison, services sociaux, palais de justice, bureau d'immigration, etc.) et les effets intentionnels ou non de ces interactions.



## Bibliographie

- Anthias, F. (2002). Beyond Feminism and Multiculturalism: Locating Difference and Politics of Location. *Women's Studies International Forum*, 25(3), 275-286.
- Anthias, F., Cain, H., & Yuval-Davis, N. (1992). *Racialized Boundaries Race, Nation, Gender, Colour and Class and the Anti-racist Struggle*. London: Routledge.
- Anthias, F. (2005). Social Stratification and Social Inequality: Models of Intersectionality and Identity. In Fiona, Devine & al, *Rethinking Class: Culture, Identities and Lifestyles* (pp.24-45). New York: Palgrave Macmillan.
- Anthias, F. (2008). Thinking Through the Lens of Translocational Positionality: An Intersectionality Frame for Understanding Identity and Belonging. *Translocations: Migration and Social Change*, 4(1), 5-20.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 255, 70-78.
- Bouchard, G., & Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir: le temps de la conciliation*. Québec : Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, Gouvernement du Québec.
- Collins, P.H. (1993). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*. New York: Routledge.
- Collins, P.H. (2000a). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, 2ième édition. New York: Routledge.
- Collins, P.H. (2000b). Gender, Black Feminism, and Black Political Economy. *The Annals of the American Academy*, 568(1), 41-53.
- Corbeil, C., & Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 40-57.
- Corbeil, C., & Marchand, I. (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal : Éditions du Remue-Méninges.

- Cooper, A. J. (1892). *A Voice from the South*, (reprinted in 1998). New York: Oxford University Press.
- Crenshaw, K. W. (1991). Mapping the Margins of Intersectionality, Identity Politics and Violence Against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299.
- Crenshaw, K. W. (1994). Mapping the Margins of Intersectionality, Identity Politics and Violence Against Women of Color. In Martha Albertson Fineman & Roxanne Mykitiuk (Eds.), *The Public Nature of Private Violence: The Discovery of Domestic Abuse* (pp.93-118). New York: Routledge.
- Crenshaw, K. W. (2000). *Background Paper for the Expert Meeting on the Gender-Related Aspects of Race Discrimination*. En ligne : <http://www.aapf.org/wp-content/uploads/2010/07/BackgroundPaper.pdf>. Consulté le 10 avril 2011.
- Crenshaw, K. W. (2005). Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violence contre les femmes de couleur. *Cahiers du genre*, 39, 51-82.
- Davis, K. (2008). Intersectionality and Buzzword: A Sociology of Science Perspective on What Makes Feminist Theory Successful. *Feminist Theory*, 9(1), 67-85.
- Du Bois, William Edward Burghardt (1903). *The Soul of Black Folk*, New York, Barnes & Noble Classics.
- Du Bois, W. E. B. (1920). « The Damnation of Women », (reprinted in 1996). In Nathan Huggins (Ed.), *Du Bois Writings*. New York: Library of America Colleges Editions.
- Hancock, A-M. (2005). W.E.B. Du Bois: Intellectual Forefather of Intersectionality. In *All Academic Reseach*.
- Hooks, B. (1981). *Ain't I a Woman: Black Women and Feminism*. Boston: South End Press.
- Hooks, B. (1984). *Feminist Theory from Margin to Center*. Boston: South End Press.
- Hooks, B. (1990). *Yearning race, gender and cultural politics*. Toronto: Between the Lines.



- Karsz, S. (2004). *Pourquoi le travail social? Définitions, figures, clinique*. Paris: Dunod.
- Knudsen, S. (2006). Intersectionality: A Theoretical Inspiration in the Analysis of Minority Cultures and Identities in Textbooks. In Éric Bruillard & al. (Eds.), *Caught in the Web or Lost in the Textbook?* (pp. 61-76). Caen, IARTEM, Stef, Iufm.
- Loseke, D.R. (2007). The Study of Identity as Cultural, Institutional, Organisational and Personal Narratives: Theoretical and Empirical Integrations. *The Sociological Quarterly*, 48, 661-668.
- Oxman-Martinez, J., Krane, J., Corbin, N., & Loiselle-Léonard, M. (2002). *Competing Conceptions of Conjugal Violence: Insights from an Intersectional Framework*. Montréal: Centre for Applied Family Studies, McGill University, Immigration & Metropolis.
- Prins, B. (2006). Narrative Accounts of Origins: A Blind Spot in the Intersectional Approach, European. *Journal of Women's Studies*, 13(3), 277-290.
- Thompson, J. B. (1984). *Studies in the Theory of Ideology*. Berkely: University of California Press.
- Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and Feminist Politics. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193-209.

Collection Études et Analyses

*Nos partenaires fondateurs*

